

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
14/03/2019

Dossier complet le :
25/03/2019

N° d'enregistrement :
2019-ARA-KKP-1874

1. Intitulé du projet

REFECTION DES VOIES ET STATIONNEMENT DU SITE HOSPITALIER DE MONTELMAR

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Groupement hospitalier des portes de provence

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur Michel COHEN, Directeur

RCS / SIRET

| 2 | 0 | 0 | 0 | | 0 | 6 | 3 | | 5 | 3 | 5 | | 0 | 0 | 0 | 1 | 3 |

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41. Aires de stationnement ouvertes au public	création de plus de 50 places de stationnement

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

L'objet des travaux entrepris par le GHPP est la rénovation des circulations et des aires de stationnement VL et PL du site avec création de 153 places de stationnements supplémentaires, réparties sur l'ensemble du site, grâce à l'optimisation des circulations et des stationnements existants.

Aucune démolition n'est prévue.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de faciliter le stationnement sur le site en identifiant les poches de stationnement, en les reconfigurant afin de les rationaliser et d'en faciliter l'accès.

Il s'agit aussi de rénover les voies de circulations et de différencier les flux visiteurs des flux secours.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux seront :

- création d'une entrée charretière sur la rue Jules Courmont afin de faciliter la circulation des véhicules de secours
- réfection de la chaussée existante (décroustage, purge localisée de la couche d'assise, mise en place d'un nouvel enrobé)
- modification de terre plein,
- réfection d'éclairage extérieur,
- marquage au sol

la durée estimée du chantier est de 6 mois.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

l'exploitation du site restera inchangée car les zones de stationnement seront réalisées en lieu et place des existantes.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à un permis d'aménager.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
la surface objet de travaux :	1 000m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Route de SAUZET
Quartier BEAUSSERET
26200 MONTELIMAR

Coordonnées géographiques¹ Long. 04° 78' 25" 09 Lat. 44° 56' 91" 30

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"
Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"
Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>. Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRn : approuvé le 11/07/1994 PSS : approuvé le 08/01/1979
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A proximité mais hors du périmètre des 500m du Château de Adhémar

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les trafics et déplacement ne seront pas plus important que ceux existant jusqu'à présent.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Les trafics et déplacement ne seront pas plus important que ceux existant jusqu'à présent, il n'y aura donc pas de nuisances sonores supérieures à celles déjà existantes.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

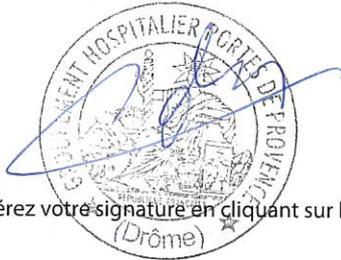
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Montelimar

le, 28/02/2019

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus



**Etude au Cas par cas :
Création aire de stationnement Centre Hospitalier de MONTELIMAR**

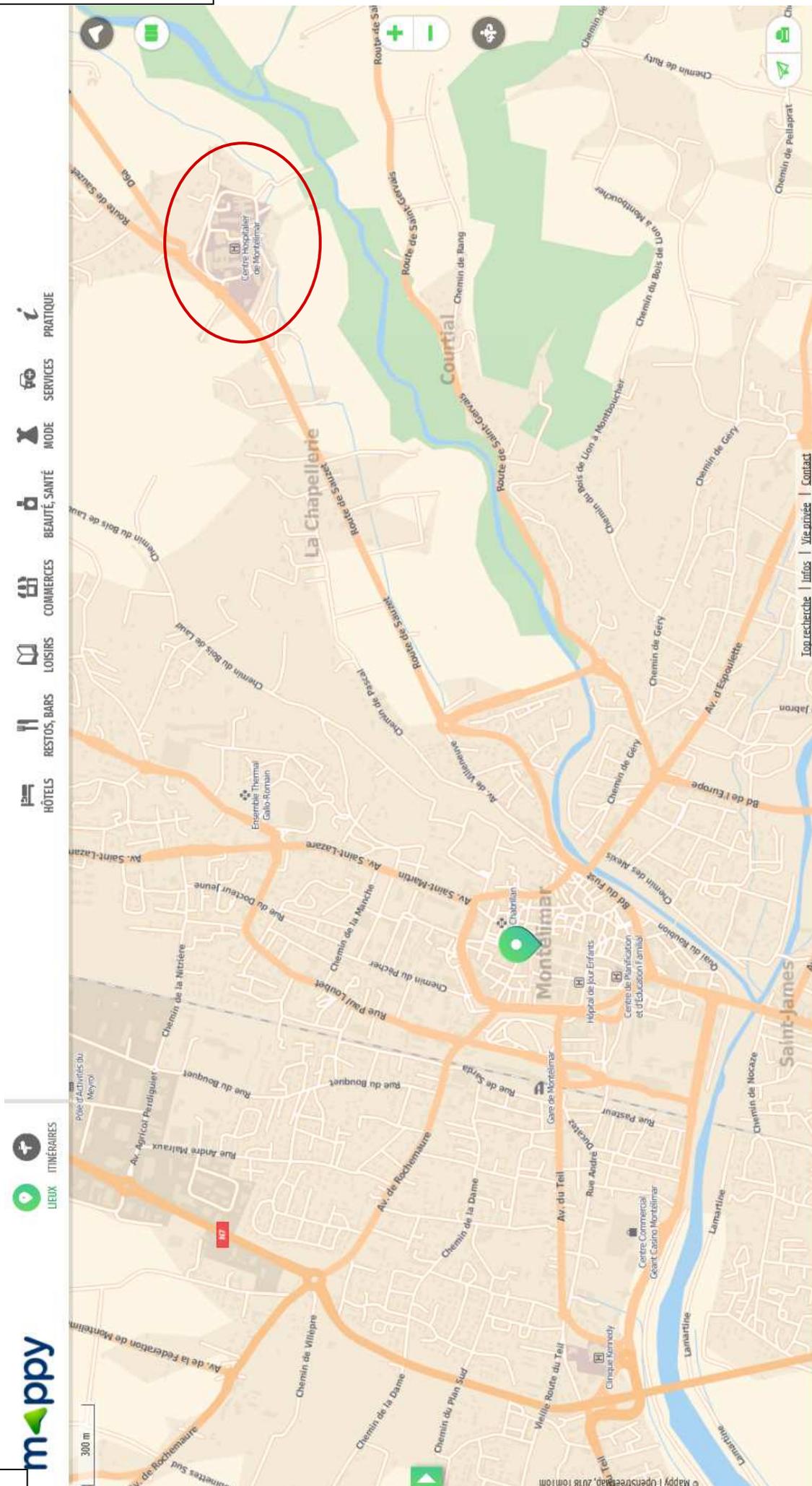
ANNEXES OBLIGATOIRES

GROUPEMENT HOSPITALIER PORTES DE PROVENCE

QUARTIER BEAUSSERET
BP 249
26216 MONTELIMAR CEDEX

Tél : 04 75 53 40 10

Annexe 2 : Plan de Situation



Annexe 3 : Photos

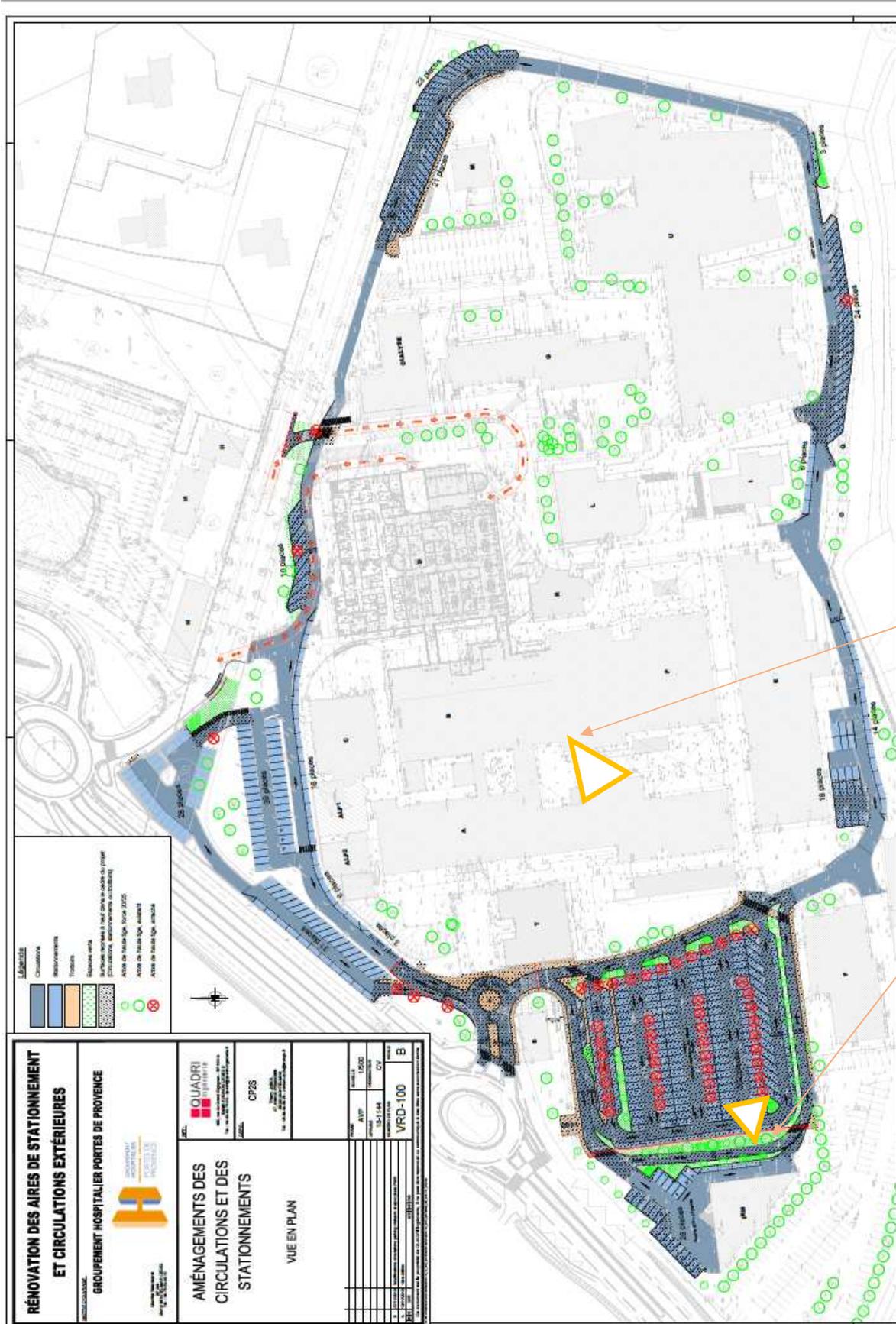
Parking principal – environnement proche (photo A)



Parking principal – vue lointaine (photo B)



NB : emplacement des prises de vue sur le plan ci-après



Annexe 5 : Plan des abords





**PERMIS D'AMENAGER en vue de la réfection des voies et stationnement
du site de Montélimar**

NOTICE DESCRIPTIVE

GROUPEMENT HOSPITALIER PORTES DE PROVENCE

**QUARTIER BEAUSSERET
BP 249
26216 MONTE LIMAR CEDEX**

Tél : 04 75 53 40 10

1. ETAT INITIAL DU TERRAIN

La parcelle AZ 235 est occupée par les locaux de l'hôpital de Montélimar : 15 bâtiments occupent le site pour 696 places de stationnement.

L'entrée et la sortie du site se font par le même accès, sur la Route de Sauzet. Un bouclage interne au site dessert les bâtiments et poches de stationnement.

Le site est pourvu de nombreux espaces verts et arborés qui participent à l'environnement agréable.

Contenu de l'augmentation de fréquentation, le Groupement Hospitalier de Portes de Provence (GHPP) constate une détérioration accrue des voiries et la quantité de places de stationnement proposée n'est plus suffisante puisque du stationnement anarchique est constaté quotidiennement sur les espaces verts et sur les voiries.

Cela pose un réel problème de sécurité, tant pour les accès secours en cas d'incendie sur le site que pour l'acheminement des malades dans les différents services, et particulièrement le Service des Urgences.

2. PROJET

Fort de ce constat négatif pour les salariés comme pour les patients ou les visiteurs, le GHPP a prévu une réfection des accès, voies de circulation et parkings de son site de Montélimar. Deux axes de travail conduisent ce projet :

- Augmenter le nombre de places disponibles en ayant un impact limité sur les espaces verts

Ce projet ne touchera que certaines zones de stationnement, soit particulièrement détériorées telles que le parking visiteur soit inorganisées telles qu'en face du bâtiment U.

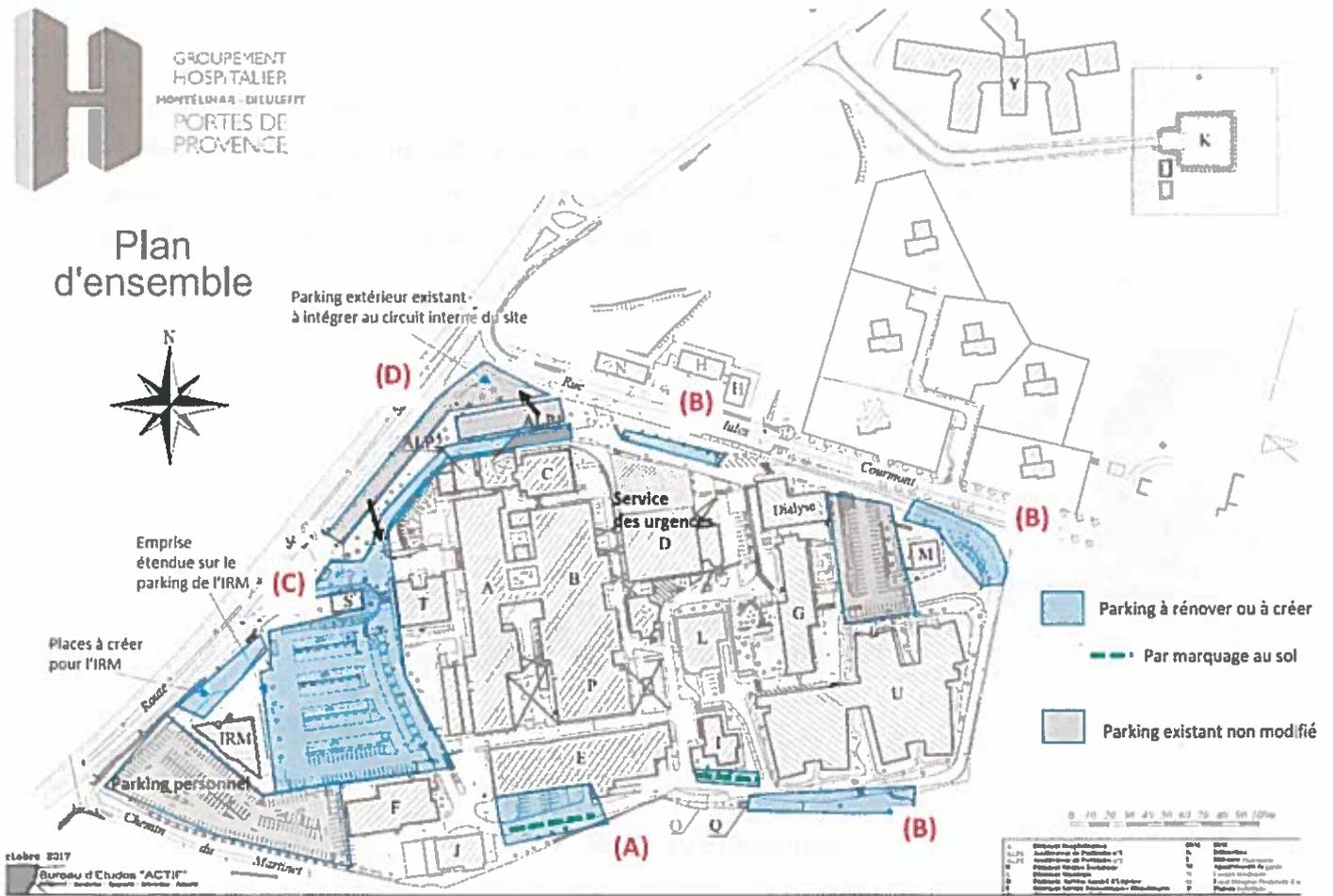
Pour cela, plusieurs actions seront engagées dans le cadre du projet :

- (A) des places seront marquées au sol sur les portions de voirie les plus larges (devant les bâtiments C et E) ;
- (B) des places seront créées sur les points critiques de stationnement anarchique pour répondre aux besoins (devant les bâtiments IRM, U, M et D) ;
- (C) le parking visiteurs à l'entrée du site sera totalement réhabilité et son fonctionnement repensé afin d'augmenter sa capacité, de garantir un confort et de simplifier la circulation pour les véhicules comme pour les piétons : modification des sens de circulation, suppression des pins à l'origine de lourdes détérioration de la voirie, création de bosquets d'arbres, différenciation de la circulation des visiteurs de celle du personnel, mise en place de places réservées aux taxis ;
- (D) Les places en périphérie de site aujourd'hui uniquement accessibles par la route de Sauzet seront rattachées à la circulation interne au site.



GRUPEMENT
HOSPITALIER
MONTÉLIMAR - DIEULEFIT
PORTES DE
PROVENCE

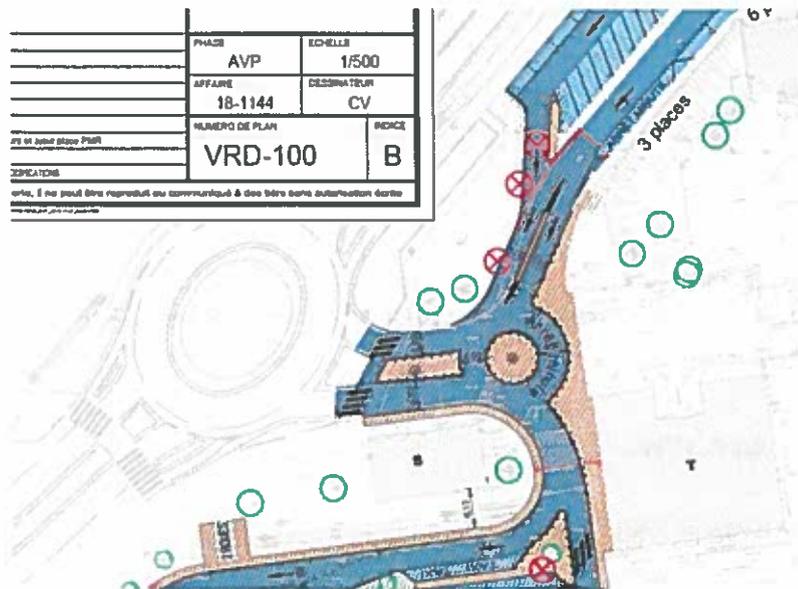
Plan d'ensemble



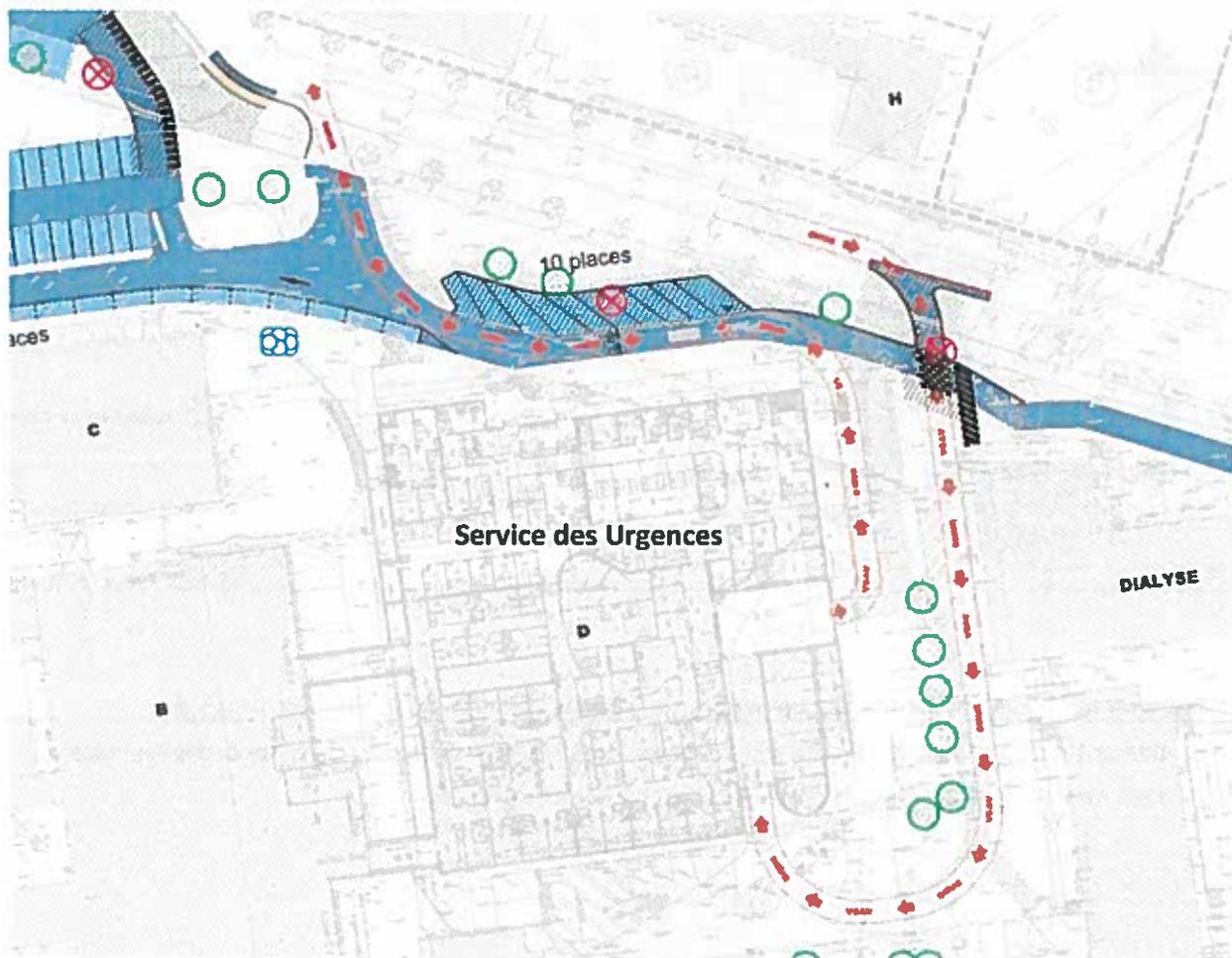
- Repenser la circulation sur le site pour assurer une bonne desserte du Service des Urgences
 - Dédier l'entrée Route de Sauzet aux visiteurs, patients et visiteurs et créer un dépose-minute en face de l'entrée du bâtiment principal et du bureau des entrées.

PHASE	AVP	ECHELLE	1/500
AFFAIRE	18-1144	DESSINATEUR	CV
NUMERO DE PLAN	VRD-100	INDICE	B

1/1000
 2/1000
 3/1000
 4/1000
 5/1000
 6/1000
 7/1000
 8/1000
 9/1000
 10/1000
 11/1000
 12/1000
 13/1000
 14/1000
 15/1000
 16/1000
 17/1000
 18/1000
 19/1000
 20/1000
 21/1000
 22/1000
 23/1000
 24/1000
 25/1000
 26/1000
 27/1000
 28/1000
 29/1000
 30/1000
 31/1000
 32/1000
 33/1000
 34/1000
 35/1000
 36/1000
 37/1000
 38/1000
 39/1000
 40/1000
 41/1000
 42/1000
 43/1000
 44/1000
 45/1000
 46/1000
 47/1000
 48/1000
 49/1000
 50/1000
 51/1000
 52/1000
 53/1000
 54/1000
 55/1000
 56/1000
 57/1000
 58/1000
 59/1000
 60/1000
 61/1000
 62/1000
 63/1000
 64/1000
 65/1000
 66/1000
 67/1000
 68/1000
 69/1000
 70/1000
 71/1000
 72/1000
 73/1000
 74/1000
 75/1000
 76/1000
 77/1000
 78/1000
 79/1000
 80/1000
 81/1000
 82/1000
 83/1000
 84/1000
 85/1000
 86/1000
 87/1000
 88/1000
 89/1000
 90/1000
 91/1000
 92/1000
 93/1000
 94/1000
 95/1000
 96/1000
 97/1000
 98/1000
 99/1000
 100/1000



- Reprendre la chaussée de bouclage du site sur les parties le nécessitant.
- Créer une nouvelle entrée charretière sur la rue Jules Courmont (Nord du site) afin d'instaurer une entrée dédiée aux véhicules de secours et d'Urgences au plus près du service des Urgences (bâtiment D). L'accès existant sur la rue Jules Courmont servira à la sortie de ces mêmes véhicules afin de faciliter leur accès à la voie publique. Ces deux accès seront munis de contrôle d'accès.



3. BILAN

Le nombre total de places disponibles sur le site passera ainsi de 696 places dont 18 PMR à 849 dont 21 PMR (4 seraient situées sur le parking visiteur).

153 places sont donc créées par le projet dont 3 PMR.

Voici le bilan des stationnements et des plantations d'arbres sur les zones objets de travaux :

Zones de stationnements modifiées par le projet	Stationnements existants		Stationnements projetés		Arbres (**)			
	existant	dont PMR	projet	dont PMR	Existants	Arrachés	Nécessaires	À planter
Visiteurs	160	4	202	4	51	43	51	43
IRM	22		26	2	5	0	7	2
Bâtiment E	12		32		7	0	8	1
Bâtiment U	0		33		12	1	9	0
Bâtiment M	0		44		6	0	11	5
Bâtiment D (*)	0		10	1	4	1	3	0
SOUS-TOTAUX	194	4	347	7	85	45	89	51

Autres arbres arrachés sur le site pour la modification des voies de circulation :	5
--	---

(*) = Le projet d'agrandissement des Urgences a supprimé les places existantes face à l'entrée.

(**) = Les arbres arrachés et plantés sont identifiés sur le plan projet.

En conclusion, le projet oblige à l'arrachage de 50 arbres et permet d'en replanter 51.

A titre d'information, voici le bilan des stationnements existants sur le site et non impactés par les travaux :

Autres stationnements	existant	dont PMR
Parking personnel	163	3
Est AGDUC (Dialyse)	48	2
Pharmacie	5	1
Galoubet	17	1
Internat	32	
Consultation externe	39	1
Voie de sortie	27	
Extérieures sur RD6	59	1
Parking au nord des bâtiments N et H	112	5
SOUS-TOTAUX	502	14